

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Services for Floating refit	
Solicitation No. - N° de l'invitation F2599-135004/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client F2599-135004	Date 2013-06-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-028-23736	
File No. - N° de dossier 028md.F2599-135004	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-06-20	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Byron, Dan	Buyer Id - Id de l'acheteur 028md
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0691 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0897
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

F2599-135004/A

Amd. No. - N° de la modif.

007

Buyer ID - Id de l'acheteur

028md

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F2599-135004

File No. - N° du dossier

028mdF2599-135004

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification n° 7 à la demande de soumissions vise à: 1) inclure les réponses aux questions reçues par TPSGC pendant la période de soumission, 2) réviser les sections suivantes de l'annexe G : le tableau de la section G6 – Frais de transfert du navire pour corriger la ville pour Océans Industries, et inclure les frais de transfert du navire pour Canadain Marine Engineering inc.

1) inclure les réponses aux questions reçues par TPSGC pendant la période de soumission,

AJOUTER:

Numéro de la question	Question	Réponse
1	Le calendrier des travaux provisoires décrit à la partie 7 – Clauses du contrat subséquent, section 7.13 Calendrier des travaux et rapports : Lorsque l'entrepreneur présente son dossier d'appel d'offres, doit-il inclure le calendrier des articles facultatifs?	7.13 est exigé deux semaines après l'octroi du contrat.
2	Section 2.0 Services : point 2.2 Amarrage, paragraphe 2.2.3, TPSGC mentionne qu'au quai de l'entrepreneur, il doit y avoir au moins 2 m d'eau sous le navire pendant des marées extrêmement basses pour s'assurer que le navire ne touche pas au fond. Les alliés examinent le dock 18 ici à Port Colborne pour l'emplacement d'ancrage, selon les travaux de radoub effectués en octobre dernier. À l'annexe H, Éléments livrables et certifications, point 9, TPSGC demande à l'entrepreneur de fournir la documentation ou une lettre. Selon la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL), il y aura moins de 2 m d'eau sous la quille du navire à cet endroit, mais c'est l'emplacement où le navire accoste à Port Colborne. TPSGC fournira-t-il une autorisation écrite d'accoster à cet endroit?	Le Griffon pourra accoster pour des radoubs au dock 18.1 de Port Colborne selon les renseignements fournis par la CGVMSL.

3	<p>Concernant la spécification 756.13 pour le NGCC Griffon, aux sections 11 et 12 portant sur l'isolation de la cale de chargement, la spécification précise qu'il faut utiliser un isolant à fibres, dénommé Cafco Deckshield, appliqué par projection, avec un indice A-60. J'aimerais savoir si un produit équivalent peut être installé à cet endroit? Nous avons des techniciens certifiés qui peuvent installer un isolant à fibres Dendamix Marine, appliqué par projection, avec un indice A-60, produit par American Sprayed Fiber Inc. Ce produit a été conçu pour l'industrie maritime et fait actuellement partie de la liste des produits approuvés de TC, et il est homologué auprès de DNV et de la Garde côtière des États-Unis.</p>	<p>La Garde côtière canadienne (GCC) accepte un seul autre produit, Cafco Blaze-Shield HP, lequel est disponible et a été installé en 2011. L'isolant Dendamix Marine n'est pas un remplacement acceptable.</p>
4	<p>Nous n'avons pas encore été informé officiellement des modifications au contrat et à la spécification ni reçu le procès-verbal de la conférence des soumissionnaires, lesquels n'ont pas été publiés (8 jours après la conférence des soumissionnaires). À la publication des modifications, nous n'aurons pas assez de temps pour réagir et préparer les offres à temps pour le 20 juin.</p>	<p>Les soumissionnaires ont été informés des modifications à l'appel d'offres (AO) lors de la conférence des soumissionnaires. La période de soumission ne peut pas être prolongée au-delà du 20 juin 2013. Tous les soumissionnaires ont reçu des copies de toutes les modifications par courriel.</p>
5	<p>Dans la modification n° 4, un énoncé demande de nettoyer toutes les sentines (cales), suivi d'un autre énoncé qui demande de nettoyer des sections des sentines dans les travaux à chaud. Ai-je raison de croire que nous devons seulement nettoyer des sections, conformément à ce que nous avons discuté pendant la conférence des soumissionnaires?</p>	<p>Oui</p>
6	<p>Les fiches de données de prix seront-elles modifiées?</p>	<p>Oui</p>
7	<p>La demande de cotation relative à 20 m³</p>	<p>Les spécifications n° 756.13, rév. 9,</p>

	<p>d'huiles usées sera-t-elle enlevée de 5.0, Nettoyage des sentines? On a mentionné à la conférences des soumissionnaires que le navire devrait arriver avec des sentines (cales) sèches.</p>	<p>seront modifiées comme suit :</p> <p>5.1.1 L'entrepreneur doit nettoyer des sections des sentines de la salle principale des machines et de la salle des moteurs de propulsion avant le début de certains travaux compris dans la présente spécification.</p> <p>5.3.1.1 L'entrepreneur doit faire un nettoyage ponctuel de toutes les zones de sentines nécessitant un travail à chaud de sorte qu'elles soient sécuritaires pour le travail à chaud et qu'on puisse garantir leur accès dans les endroits suivants :</p> <p>sentine de la salle principale des machines.</p> <p>Le nettoyage des sections des sentines englobe les zones nécessitant un travail à chaud de sorte qu'elles soient sécuritaires pour le travail à chaud et qu'on puisse garantir leur accès pendant la durée du contrat.</p> <p>Aux fins de soumission, les soumissionnaires doivent tenir compte du fait que le nettoyage des sections s'effectuera sur une superficie de 4 x 7,5 x 7,5 m (nettoyage de sections d'une superficie totale de 225 m²). Cette aire sera modifiée à la hausse ou à la baisse au moyen du formulaire 1379 pendant les travaux de radoub.</p>
8	<p>Est-ce que la demande relative à la soumission pour le retrait de 20 m³ d'huiles usées sera enlevée de la section 5.0, Nettoyage des sentines? On a mentionné à la conférence des</p>	<p>La soumission relative au retrait de 20 m³ d'eau mazouteuse dans les sentines est nécessaire pour intervenir lors de toute inondation imprévue pendant les travaux de radoub. De plus,</p>

	soumissionnaires que le navire devrait arriver avec des sentines sèches.	si une telle éventualité se produit, les documents appropriés relatifs à l'élimination des produits huileux sont essentiels, conformément à 5.3.2.
9	Les frais de transfert du navire incluent-ils les droits de passage des canaux et les frais d'éclusage?	Aucuns frais ni droits ne sont inclus dans les frais de transfert du navire.
10	Pour les travaux prévus à la clause 1.2 de la partie 1, précisés à l'annexe A et détaillés à l'appendice 1 de la présente annexe- Feuilles de renseignements sur les prix de l'annexe G, pour un PRIX FERME de : Cet énoncé devrait-il plutôt se lire comme suit : Feuilles de renseignements sur les prix de l'appendice 1A de l'annexe G? Par ailleurs, je ne vois aucun article à l'annexe G qui permettrait d'attribuer une valeur dans les Feuilles de renseignements sur les prix de l'annexe G jointes à l'appendice 2, en ce qui concerne le devis no 755.13 - réparation du matériel électrique à bord du NGCC Griffon - 2013, Révision 5 TPSGC peut-il apporter les changements à l'annexe G - Fiche de présentation de la soumission financière?	La modification n° 6 de la demande de soumissions a corriger les error dans l'annexe G, tableau G1 - Prix pour évaluation.

2) Réviser la section suivante de l'annexe G : le tableau de la section G6 – Frais de transfert du navire, corriger la ville pour Océans Industries inc, et inclure les frais de transfert du navire pour Canadian Marine Engineering inc,

SUPPRIMER le tableau « Chantier naval/Installations de réparation de navires – Coût de transfert du navire applicable » (dans sa totalité).

INSÉRER :

Chantier naval/installations de réparation de navires Frais de transfert du navire applicables

Compagnie	Ville	Frais de transfert avec équipage
New Dock, St. John's Dockyard Ltd.	St. John's	107 929,00 \$ CA
Halifax Shipyard Itée	Halifax	87 371,00 \$ CA
Groupe Verreault Navigation inc.	Les Méchins	41 027,00 \$ CA
Davie Canada Yard Inc.	Lévis	21 355,00 \$ CA
Travaux Maritimes Océans inc.	Quebec	21 355,00 \$ CA
Heddle Marine Service Inc.	Hamilton	19 406,00 \$ CA
Seaway Marine & Industrial Inc.	St. Catharines (Ontario)	17 722,00 \$ CA
Kiewit Offshore Services	Marystown	96 055,00 \$ CA
Shelbourne Marine	Shelbourne	96 321,00 \$ CA
Ocean Industries	Québec (l'Isle-aux-Coudre)	25 786,00 \$ CA
Fraser Marine	Port Colbourne	20 558,00 \$ CA
Allied Marine & Industrial	Port Colbourne	20 558,00 \$ CA
Canadian Marine Engineering inc	Port Colbourne	20 558,00 \$ CA
Central Machine and Marine	Sarnia	42 888,00 \$ CA
Hike Metal	Wheatley	34 027,00 \$ CA

Lieu de passage en cale sèche proposé : _____

Fin de la modification 7 à la demande de soumissions.